

REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WEITBRUCH****PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 15 juillet 2026**

Madame GELDREICH Angèle, maire et présidente du CCAS ouvre la séance à 20h00 en présence des membres suivants du conseil d'administration :

Membres délégués du conseil municipal :

- Mme SCHNEIDER Jeannine, vice-présidente
- Mme HOERNEL Maegan
- Mme RIEHL Dominique
- Mme STOLL Chantal
- M. TEMWA Jean-Claude

Membres nommés par le maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Mme AMANN Aurore
- Mme BIENFAIT Laure
- Mme DISS Brigitte
- M. KREBS Jean-Claude
- Mme RIEHL Brigitte
- Mme ROSER Gaëlle

Absente excusée avec pouvoir :

Mme ANTON TOSTAIN Laëtitia donne pouvoir à Mme GELDREICH Angèle

Absent excusé :

Absent : néant

Calcul du quorum : $13 : 2 = 6,5$ arrondi au nombre supérieur : 7

Avec 12 membres présents à l'ouverture, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Installation d'un nouveau membre conseil d'administration – vacance de siège
3. La fête de Noël des seniors 2026 – analyse des retours
4. Informations et communications diverses

1 Désignation du secrétaire de séance

Madame la présidente propose de désigner comme secrétaire de séance Mme WEISBECKER Marie-Thérèse, Directrice générale des services de la commune de Weitbruch.

Après délibération, le conseil d'administration

Décide à l'unanimité

De désigner Madame WEISBECKER Marie-Thérèse comme secrétaire de séance

2 Installation d'un nouveau membre du conseil d'administration – vacance de siège

Madame la présidente expose :

Par jugement du 5 juin 2026 n° 2602987 le tribunal administratif de Strasbourg a annulé l'élection de Mme Christel KREBS qui était membre du CCAS en qualité de déléguée du conseil municipal.

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a désigné Mme STOLL Chantal en qualité de délégué du conseil municipal au siège devenu vacant.

Madame la présidente déclare installée dans ses fonctions Madame STOLL Chantal, conseillère municipale.

3 Procès-verbal de la séance du 24 juin 2026

Madame le maire, présidente du CCAS précise que le procès-verbal de la séance du 24 juin 2026 a été transmis le 10 juillet 2026 et demande s'il y a des observations.

Il n'y a pas d'observations.

4 La fête de Noël des seniors 2026 – analyse des retours

Madame la présidente expose :

Pour faire suite aux décisions prises lors de la séance du 24 juin dernier, une invitation avait été envoyée aux 523 personnes concernées en leur offrant les 3 choix suivants qui avaient été validés :

1. Un concert de Noël de Robin LEON au Belvédère à Hoerdt,
2. Un goûter de Noël
3. Un bon d'achat.

La date limite de retour des coupons réponses était aujourd'hui le 15 juillet,

Le résultat :

- 368 réponses sur 523 soit environ 90 de plus que l'année précédente ;
- 61 inscrits pour le concert,
- 29 inscrits pour le goûter de Noël,
- 270 souhaitent le bon d'achat
- 8 n'ont aucun souhait.

Il revient au CCAS de décider si l'on maintient la proposition ou si l'on revient au repas traditionnel au Millenium le dimanche 6 décembre sachant que le délai est suffisant pour l'organiser.

Après délibération, le CCAS décide à l'unanimité de revenir au repas traditionnel de Noël auquel les personnes sont visiblement très attachées selon les divers témoignages.

Pour l'organisation de la fête, il a été décidé à ce jour :

1. Les personnes invitées :

Sont invités les administrés de plus de 75 ans (au lieu de 70 ans) et ceux de 70 ans et plus qui étaient déjà invités les années précédentes, les conseillers municipaux, le personnel communal ; les membres du CCAS ; les représentants des cultes ; M. Vincent THIEBAUT, député de la 9^{ème} circonscription de Haguenau ; Mme Christiane WOLFHUGEL et M. Etienne WOLF, conseillers départementaux ; ainsi que leurs conjoints.

En 2026, il n'y aura donc pas de nouvelle classe intégrée soit 523 personnes au total (inclus les personnes en maison de retraite).

Il a été proposé de demander aux conscrits de l'année de participer à la fête pour favoriser le rapprochement des générations.

2. Préparation :

Samedi 5 décembre 2026 :

- à partir de 9h30 : mise en place des tables et chaises
- à partir de 14h : garnissage des tables et mise en place du décor

3. Programme du 6 décembre 2026 :

- Reste à définir

4. Animation musicale :

Mme SCHNEIDER Jeannine a les coordonnées de deux groupes de musique pour l'animation, elle se charge de prendre contact.

5. Menu :

Les membres souhaitent changer le menu et le traiteur.

Un budget de 30 à 35 € est fixé pour l'entrée, le plat, le fromage et le dessert.

Diverses offres seront sollicitées pour la prochaine réunion.

Le repas du soir pour les personnes qui ont participé à l'organisation de la journée sera déterminé lors de la prochaine réunion.

6. Divers :

Seront abordés la prochaine fois, l'organisation d'un vestiaire, les nappes et serviettes, la décoration de la salle et des tables, le transport des séniors, le chocolat dans l'assiette, le portage de repas à domicile, les colis/bon d'achat,

5 Informations et communications diverses

Madame la présidente remercie les membres, dit que la prochaine réunion aura lieu le mercredi 19 août prochain à 18h00 en mairie et lève la séance à 22h00.

Délibérations transmises en Sous-préfecture le 20 juillet 2026.

Madame la Présidente,
Angèle GELDREICH



Délibérations mises en ligne sur le site internet le 20 juillet 2026.

La secrétaire de séance,
Marie-Thérèse WEISBECKER

